

élaborées dans les sessions précédentes, commencent à fonctionner avec avantage, entr'autres la dernière loi d'éducation et la loi pour favoriser l'immigration et la colonisation.

Le discours du trône fait aussi allusion au séjour parmi nous de Son Altesse Royale le Prince Arthur, cet heureux événement donnant occasion aux habitants de ce pays de montrer leur loyauté et leur dévouement à Notre Très Gracieuse Souveraine.

Il nous faut à présent terminer comme nous avons commencé. C'est que la mort frappe incessamment, autour de nous comme à l'étranger. Parmi ceux de nos compatriotes à qui nous devons consacrer ce dernier souvenir, quelques-uns, comme le Dr. Bardy, se sont lentement éteints après avoir parcouru une longue et honorable carrière; d'autres, comme Mr. le Dr. Hébert, ont été frappés subitement au beau milieu d'une carrière qui promettait d'être des plus brillantes. M. le Dr. Pierre Martial Bardy était né en 1797, et avait fait ses études avec succès au Petit Séminaire de Québec. Après avoir été admis à la pratique de la médecine en 1819, il alla se fixer à St. Roch de Québec, où ses talents ne tardèrent pas à le faire distinguer. En 1834, il fut élu député au parlement par le comté de Rouville. Mais il se fatigua bientôt de la vie publique, et quelques années plus tard, il se donna de nouveau à sa profession. En 1852, il accepta la charge importante d'Inspecteur d'Écoles, qu'il remplit pendant plusieurs années avec un zèle et une activité qui lui permit de rendre de grands services à la cause de l'éducation. Ce n'est que l'année dernière que M. Bardy donnait sa démission comme Inspecteur d'Écoles, charge qui l'obligeait à voyager malgré son âge avancé et sa santé affaiblie. Il fut nommé au département du Registraire de la Province. Pendant cette longue carrière, si bien remplie, M. Bardy se fit connaître et aimer de ses concitoyens. Il se fit connaître par ses talents et son patriotisme, car entr'autres choses que Québec lui doit, c'est la fondation de la société St. Jean-Baptiste, dont il a été le premier Président. Il se fit aimer par son caractère aimable et généreux, tous ceux qui ont été en contact avec lui sont devenus ses amis, et la longue suite de concitoyens qui l'ont accompagné à sa dernière demeure prouve qu'ils étaient nombreux.

Il n'y a que quelques mois, nous disions les derniers adieux au très-regretté fils du Président du Sénat, et lors que nous allâmes au-devant des restes mortels de ce jeune homme accompli, nous nous trouvions à marcher à côté du Dr. Hébert, qui nous parut plus que tout autre impressionné par la touchante cérémonie. Aurait-il eu un pressentiment? Quelque chose lui disait-il qu'il suivrait bientôt cet ami? C'est ce que nous nous demandions sur cette tombe entr'ouverte. M. Hébert a fait ses études au Petit Séminaire de Montréal, où il eut des succès qui ne furent surpassés que par ceux qu'il obtint plus tard à l'Université Laval, où il reçut le degré de Docteur en médecine avec grande distinction. L'Université sut reconnaître ses talents extraordinaires; elle l'envoya en Europe, à ses frais, pour compléter ses études avant de prendre possession d'une de ses chaires les plus importantes de la Faculté de Médecine. C'est au moment où, comme professeur de cette Faculté et comme un des plus habiles de nos médecins, il marchait parmi nous sur la voie de la fortune, des honneurs et des distinctions, qu'il a été frappé par une mort prématurée et presque subite. Cette nouvelle tombe qui renferme un cœur aimable et orné de tous les attrait de l'instruction a été fermée sous les yeux humides de nombreux parents, d'une jeune épouse, et d'un long concours d'amis recrutés parmi toute la jeunesse instruite de cette ville.

Ontario, notre Province sœur, a aussi eu à déplorer la perte d'un de ses hommes les plus éminents. Mr. Vankougnet, Chancelier d'Ontario, a été frappé subitement le 10 du courant. Avant de s'asseoir sur le banc présidentiel de la Cour de Chancellerie, Mr. Vankougnet a joué un rôle politique assez brillant. En 1856, il entra dans le cabinet MacDonal-Cartier, en qualité de Ministre de l'Agriculture; en 1858, il échangeait ce porte-feuille pour l'important Ministère des Terres de la Couronne qu'il conserva jusqu'en 1861, époque à laquelle il fut nommé Chancelier. M. Vankougnet est certainement un des hommes dont la Province d'Ontario devait être le plus fière.

Nous apprenons trop tard pour cette petite revue, qui est déjà assez longue, la mort de deux éminents littérateurs français, Messieurs Eugène Forcade et Alfred Nettement. Nous donnerons à nos lecteurs, dans notre prochaine revue, les renseignements que nous pourrions nous procurer sur la vie de ces deux hommes bien connus.

NOUVELLES ET FAITS DIVERS.

BULLETIN DES SCIENCES HISTORIQUES.

— *Passage de la mer Rouge par les Hébreux.*— Sous ce titre *Les études religieuses des Pères de la Compagnie de Jésus* publient dans leur livraison d'octobre une notice très-intéressante dans laquelle M. Lecointre, ingénieur en chef des forges et chantiers de la Méditerranée, à la suite d'une exploration attentive de l'état actuel et ancien de l'isthme de Suez, croit être parvenu à déterminer le point exact, encore inconnu, où les Hébreux ont traversé la mer Rouge sous la conduite de Moïse. Il place Ethal de la

Bible au Serapeum; les Montagnes de Magdal sont Gebel-Genefse; Beel-sephon est Chebreuth; Pihahiroth, la plaine située entre les montagnes et la mer, lieu du campement des Hébreux est la partie de cette plaine située au pied de Chebreuth. La largeur de la plaine, d'environ 4 à 5 kilomètres, a précisément les dimensions qui conviennent pour le campement d'une multitude de trois millions d'hommes. La profondeur de l'eau, 15 à 16 mètres, et la largeur de la mer, 10 à 12 kilomètres, en face de Chebreuth, conviennent également. On ne peut faire à cette solution qu'une seule objection: le lieu indiqué pour le passage au milieu de la mer était naguère encore desséché. L'était-il du temps de Moïse? M. Lecointre prouve, par un grand nombre d'arguments, que la mer Rouge remplissait autrefois les lacs Amers et les dépassait. La plus irrécusable de ces preuves est l'existence, au sein de ces lacs, d'un immense gîte de sel, il ajoute en terminant: " Cette circonstance rend possible la découverte de quelques débris, soit par l'effet d'un heureux hasard, soit par suite de recherches entreprises dans ce but. Elles seraient faciles en ce moment où il y a dans l'isthme quantité de grandes dragues pouvant travailler à cette profondeur, et grand nombre de dragueurs expérimentés. En organisant des dragages dans les lacs, par le travers de Chebreuth, on retrouverait, je le crois fermement, les ferrures de bronze ou d'autres des chars de Pharaon. Je fais des vœux pour que cette entreprise soit réalisée." Nous la recommandons à l'attention de la Compagnie anglaise de l'exploration du Sinai.—F. MOÏENO.

— *Circulation de l'or.*— Peu de semaines avant sa mort, M. Graham adressait au chancelier de l'échiquier, en commun avec le directeur de la Monnaie de Calcutta, un rapport sur l'allocation de fonds nécessaires pour couvrir les dépenses de l'établissement et du maintien de la circulation de l'or. La monnaie d'or en circulation dans les Royaumes-Unis est généralement estimée à environ 80 millions de livres sterling, près de deux milliards; 68 quatre-vingtièmes en souverains, 12 quatre-vingtièmes en demi-souverains. Le monayage annuel de 10 millions annuels se fait avec 4 millions de monnaie neuve, et six millions de monnaie renouvelée. On peut évaluer à environ 5 centimes le prix auquel sont frappés un souverain ou un demi-souverain. Par l'usure, les souverains tombent au-dessous du poids légal après une circulation de vingt ans, les demi-souverains après dix ans. M. Jevons a calculé que la perte annuelle par usure de 100 souverains est de près de 12 francs; avec la circulation actuelle mélangée de souverains et de demi-souverains, la perte annuelle par usure est estimée à 875 000 fr. Un certain nombre de monnaies disparaissent de la circulation chaque année, par les naufrages, les incendies, la fusion, la perte; on estime en outre que 30 millions environ de souverains sont en circulation en pays étrangers, et qu'une partie seulement revient en Angleterre pour y être renouvelée, quand ils sont devenus trop légers. Le résultat de ces calculs est que pour la circulation de 68 millions de souverains et de 12 millions de demi-souverains, il suffira pour chaque 100 livres sterling (2 500 francs) d'une allocation d'une livre, 13 shellings, 6 deniers (à peu près 30fr.); cette allocation suffira pour faire face à toutes les dépenses de première émission, de maintien de la circulation, de renouvellement futur, etc.—*Les Mondes.*

BULLETIN DES SCIENCES NATURELLES.

— *Fossile Animal.*— Dans le cours des excavations qui se poursuivaient au Bic, sur le tracé du chemin de fer, la pioche des travailleurs mit dernièrement à jour le squelette entier d'un animal marin mesurant 13 pieds de longueur. Enfoncé dans le sous sol à quatorze pieds de profondeur, le fossile était enveloppé dans une argile extrêmement dure, et l'on ne parvint pas sans peine à le désagréger complètement. Malgré la désarticulation des ossements résultée de cette opération première, il ne sera pas difficile de reposer le squelette et de lui redonner sa forme intégrale.

Des personnes que cette découverte intéressait, ont cru voir dans ces restes les os de quelque poisson dont la tête, pourvue de deux canines ou défenses à la mâchoire supérieure, d'montre assez que le sujet dont nous parlons appartient à la famille des *vaches marines*, appelées morses par les naturalistes. Moins la grandeur de la taille et le pelage rousses, ces animaux ont beaucoup de ressemblance avec les phoques (lousp-marins) si communs dans les eaux du golfe.

Quant à celui qui nous occupe, la dépouille en a été retrouvée dans un fonds avoisinant la propriété de M. Georges Sylvain. On se demande par suite de quelle révolution sous-marine ou terrestre, cet individu de l'une des nombreuses espèces qui peuplent les mers du Nord se retrouve-t-il, si loin de ses eaux natales, à cette profondeur de treize pieds et demi sous terre, à distance assez considérable des bords du Saint-Laurent, qu'une montagne élevée sépare du lieu où ses ossements gisaient? Est-ce là un débris ante-diluvien? Serait-ce plutôt un visiteur inattendu de la mer glaciale, s'égarant dans notre fleuve au moment où survenait le cataclysme de 1657? Bien que nous jugions le problème digne de toute l'attention des archéologues, nous devons cependant en abandonner la solution à d'autres. D'ailleurs, les amis de la science auront plus d'une fois, s'il leur en tient, l'occasion d'examiner ce fossile remarquable, puisque M. le grand-vicaire de ce diocèse en a fait l'acquisition dans la vue tout-à-fait libérale de donner au morse squelette une place d'honneur dans le musée du séminaire de Rimouski.—*Voix du Golfe.*